



Colmar-Berg, le 24 janvier 2023

*Administration communale de  
Colmar-Berg*

## **AVIS AU PUBLIC**

En application de la loi modifiée du 10.06.1999 relative aux établissements classés, le collège échevinal de la commune de Colmar-Berg informe le public que la SARL Deierefrups a sollicité auprès du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire une autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque Linde, du type E 15-01, avec le numéro de constructions H2X386B05411 à Colmar-Berg, zone industrielle Piret.

Le présent avis est affiché à la maison communale du 25 janvier 2023 au 8 février 2023 inclusivement.

Colmar-Berg, le 24 janvier 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre,

le secrétaire,